

# STUDIO JM PRODUCTION

## CHARTRE PROJET KONATA

L'association Studio JM Production a pour mascotte, la jeune Konata, éternellement jeune. Elle est le reflet du collectif sous toutes ses formes.

### 1. PRÉSENTATION DE KONATA

“Konata est une mignonne, attachante, et jeune lycéenne franco-japonaise otaku, geek et cinéphile. Ouverte à tous les genres de jeux, films et séries. Elle est à la fois douce, élégante et dynamique et très second degré ! Elle est du genre persévérante et intelligente. Elle adore aussi les cultures française et japonaise sous toutes leurs formes. Elle se spécialise aussi dans les bonnes grosses punchlines.”

*Présentation issue du dossier Konata V.1 (juin 2018)*

Konata est la personnification de l'association à travers sa passion pour la pop culture et le cinéma, ainsi que la création artistique.

Konata se présente comme l'ambassadrice de Studio JM Production, elle possède de nombreuses références à travers nos productions audiovisuelles (caméos, clins d'oeil, etc) et lors de nos conventions et événements (PLV, affichages, cosplay, etc.)

Chaque année, l'association proposera un artbook de Konata avec un thème imposé (cinéma, fantastique, théâtre, ...), dont la participation rémunérée sera proposée à une vingtaine d'artistes internes et externes à l'association.

Chaque année, le collectif artistique et le bureau se réunissent dans le cadre d'une assemblée générale artistique pour déterminer les changements majeurs annuels concernant Konata (changements physiques et personnalité) Chaque changement est voté à la majorité.

### 2. PROPRIÉTÉ UNIVERSELLE ET OBLIGATIONS

Konata est la propriété exclusive de l'association Studio JM Production, qui possède l'intégralité de ses actifs.

Chaque utilisation de Konata, à des fins commerciales, doivent être présentées et acceptées par les membres artistiques du collectif et par le bureau.

Si acceptation, l'oeuvre ou le support incluant Konata, doit être obligatoirement suivie par la mention légale suivante :

© **STUDIO JM PRODUCTION / PROJECT KONATA**

### **3. PROPRIÉTÉ INTERNE**

Konata est la propriété exclusive de Studio JM Production, et de tous les membres artistiques de l'association.

Chaque membre artistique est libre d'utiliser à des fins commerciales ou non, la mascotte Konata sous toutes ses formes, aussi bien à destination de leurs réseaux (fan art) ou alors à destination des réseaux de Studio JM Production (éléments de communication, mascotte, stickers, emoji, etc...)

Chaque artiste est libre d'utiliser Konata pour ces mêmes fins, jusqu'à 3 ans après leur démission de l'association.

### **4. PROPRIÉTÉ EXTERNE**

Pour chaque utilisation à titre commerciale de Konata par un artiste externe à l'association, ce dernier devra présenter le projet ou un prototype aux membres du bureaux et aux artistes internes pour validation du projet via l'adresse suivante : **[konata@studiojmproduction.com](mailto:konata@studiojmproduction.com)**

L'association se réserve également le droit d'accompagner l'artiste demandeur dans sa démarche administrative (informations techniques, etc...) et artistique (changements, etc...)

Si acceptation, l'oeuvre incluant Konata, doit être suivie par la mention suivante :

© **STUDIO JM PRODUCTION / PROJECT KONATA**

La présente charte a été approuvée par le bureau de l'association le 08/05/2019 :

Le co-président

**Maxime BOURRÉE**



Le co-président

**Jonathan GUETTA**



La trésorière

**Laetitia VIOLO**



La secrétaire

**Emeline GUIMARD**

